

<b>Numéro de l'affichage</b>	SLA-19-BHRS-700460-40358
<b>Titre d'emploi</b>	<b>Moniteur de sports (tennis)</b>
<b>Organisation</b>	Ville de Montréal – Arrondissement de Saint-Laurent – Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social – Section des sports
<b>Destinataires</b>	Employés de la Ville et candidats de l'externe
<b>Type d'emploi</b>	Banque d'heures
<b>Période d'inscription</b>	Du 25 février au 31 mars 2019
<b>Salaire</b>	Taux horaire (2018) : de 15,55 \$
<b>Catégorie d'emploi</b>	Emploi étudiant - Emploi d'été - Emploi saisonnier - Sauveteur
<b>Supérieur</b>	Ariane Guénette
<b>Description</b>	<p><b>Description</b> L'arrondissement de Saint-Laurent offre des services municipaux de proximité de qualité supérieure et adaptés à une population de plus de 100 000 citoyens, dont près de la moitié est multiculturelle. Tout en étant une destination de choix pour les familles d'ici et d'ailleurs, l'arrondissement de Saint-Laurent offre un cadre de vie adapté aux besoins des citoyens et met en place une programmation sportive variée et de qualité.</p> <p><b>Vos défis</b> Le travail consiste à préparer le contenu des cours de tennis et d'enseigner les techniques de base de ce sport à des groupes d'enfants de 5 à 15 ans.</p> <p><b>Principales responsabilités:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prépare le contenu des cours de tennis en tenant compte des normes et des directives émises par son superviseur;</li> <li>• Enseigne aux enfants et aux adolescents les techniques de base du tennis;</li> <li>• Maintient la discipline et le bon ordre durant les cours et les activités connexes;</li> <li>• Voit au rangement du matériel et au bon ordre;</li> <li>• Vérifie l'équipement et souligne toute anomalie au superviseur;</li> <li>• Dispense les premiers soins;</li> <li>• Rédige, sur demande, des rapports relatifs à ses activités.</li> </ul> <p><b>Durée :</b> Période d'embauche du 8 juin au 23 août 2019.</p> <p><b>Horaire :</b> Du 8 au 23 juin 2019 : Les candidats retenus doivent être disponibles pour quelques formations et réunions. Du 24 juin au 23 août 2019 : Horaire variable de 15 à 30 heures par semaine. Disponibilité requise le jour du lundi au vendredi et, à l'occasion, le soir et la fin de semaine.</p>

## Exigences

### Scolarité :

Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) à la date d'embauche.

### Expérience :

Posséder une expérience pertinente dans l'enseignement du tennis selon les normes établies par Tennis Québec.

### Compétences requises :

- Connaissance de la langue française parlée;
- Connaissance de la langue anglaise parlée (niveau fonctionnel) est requise;

### Autres exigences :

- Certification de niveau *Instructeur* de Tennis Québec.
- Détenir un certificat valide de premiers soins d'un organisme reconnu.
- Connaissances du français et de l'anglais.

**Lieux du travail :** Parcs de l'arrondissement de Saint-Laurent.

**Le candidat doit fournir tout diplôme, équivalence ou carte de compétence lors de la postulation en ligne, sans quoi, le dossier sera considéré incomplet.**

### L'inscription en ligne est obligatoire

1. Rendez-vous sur le site Internet de la Ville de Montréal : [www.ville.montreal.qc.ca/emploi](http://www.ville.montreal.qc.ca/emploi).
2. Cliquez sur le lien « **Consultez les offres d'emploi** », puis sur « **Candidat de l'externe** ».
3. À la page « **Postulation en ligne** » dans le menu déroulant « **Catégorie d'emploi** », sélectionnez « **Emploi étudiant-Emploi d'été-Emploi saisonnier** » et cliquez sur le bouton « **Rechercher** ».
4. Parmi les résultats affichés, sélectionnez « **Moniteur de sports (tennis)** », numéro d'affichage : **SLA-19-BHRS-700460-40358**.
5. Pour postuler, vous devez créer un dossier de postulant et y joindre votre curriculum vitae, une copie numérisée de vos diplômes, attestations d'études, certifications, etc.

Notez qu'une foire aux questions (FAQ) est disponible sur le site de la Ville. Vous pourrez y trouver des réponses aux questions d'ordre technique ou sur les processus de dotation.

Pour toute **autre question** à laquelle la **FAQ n'aurait pas répondu**, vous pouvez écrire un courriel en spécifiant le numéro de l'affichage dans l'objet et l'envoyer à l'adresse :

[saint-laurenrh@ville.montreal.qc.ca](mailto:saint-laurenrh@ville.montreal.qc.ca).

**Date limite d'inscription : 31 mars 2019**

### Accès à l'égalité en emploi

La Ville de Montréal applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature.

Veuillez nous faire part de tout handicap qui nécessiterait des arrangements spéciaux adaptés à votre situation advenant que vous soyez invité à un processus d'évaluation. Soyez assuré que nous traiterons cette information en toute confidentialité.

Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.